

KIGALI, le 23 NOV. 1993

29



MINISTRE DE LA DEFENSE  
CABINET DU MINISTRE  
BP 23 KIGALI  
DIRSF

N° 3675/06.1.9

DYL INVEST LIMITED  
FAX: (033) 50 52 62 79

A l'attention de Mr DOMINIQUE LEMONNIER

OBJET: Annulation du contrat  
N° 01/93 Des 0384/06.1.9  
du 03 Mai 1993.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la décision ferme de clôturer le dossier objet du contrat N° 01/93 Des 0384/06.1.9 du 03 Mai 1993.

En effet, Messieurs, compte tenu des irrégularités qu'a connu ce dossier et vu les contraintes budgétaires imposées par le programme d'Ajustement Structurel à notre Pays, il s'avère pratiquement impossible de respecter et de reconduire sous une autre forme les termes de ce contrat. Force est dès lors de nous conformer aux stipulations de l'Art 7.5 dudit contrat pour situer le montant des fonds dépensés et le coût des livraisons faites et le solde devant être immédiatement viré au compte que la Banque Nationale du RWANDA indiquera à la Banque Internationale de Commerce. Ainsi sur total de l'acompte d'un montant de 4.258.100 USD, votre Banque a reçu main levée de 2.160.236 USD et donc un solde de 2.097.864 USD à restituer tandis que le matériel déjà facturé non encore expédié ne sera livré par la première occasion.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Copie pour information:

- Monsieur le Ministre des Finances  
KIGALI
- Banque Nationale du RWANDA  
KIGALI